

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014**

L'an deux mille quatorze et le Vingt huit du mois de Mars à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Campagnac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents : Mmes LABEAUME, ANDRE. ROZIERES. CROIZIER. MM. GUIRAL. BOUSSAC. PLANTIER. PUEL. CAUSSE. BELLOC.

Absents : Néant.

Jean-Michel LADET remercie les électeurs pour leur confiance ainsi que les précédents conseillers municipaux venus assister en nombre à cette séance précisant que le travail de l'équipe municipale serait réalisé dans la continuité.

Le large succès de la nouvelle équipe montre la reconnaissance de la population ce qui lui confère une obligation de réussite. Les chantiers et les besoins sont nombreux avec peu de moyens financiers et depuis la réforme de l'Etat, une réduction de la place des petites collectivités en zone rurale, réduction des compétences et des dotations. Il remercie la presse d'être présente en la personne de M. Anfosso et regrette la polémique tant dans la presse que sur les réseaux sociaux précédant les élections qu'il estime intolérable et qui ne doit plus être acceptée.

Serge GUIRAL à son tour félicite les membres présents, insiste sur la légitimité de cette équipe et indique que cette élection ne souffre d'aucune contestation. Le travail accompli en commun doit se poursuivre dans la solidarité et la détermination pour l'ensemble des conseillers municipaux.

### **INSTALLATION DES CONSEILS MUNICIPAUX :**

M. JM LADET après ouverture de la séance déclare les 11 membres du Conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

### **ELECTION DU MAIRE :**

Sous la présidence de Serge GUIRAL, doyen de l'assemblée, constatant que la condition de quorum posée à l'art.L2121.17 du CGCT était remplie a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Jean-Michel LADET (candidat) est élu avec onze voix au premier tour de scrutin.

### **ELECTION DES ADJOINTS :**

Sous la présidence de JM LADET élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints selon les mêmes modalités que le Maire (art.L2122-4, L2122.7 et L2122.7.1 du CGCT) précisant que la commune dispose à ce jour, de TROIS Adjointes.

Serge GUIRAL (candidat au poste de 1<sup>er</sup> adjoint) est élu avec onze voix, au premier tour de scrutin, Eliane LABEAUME (candidate au poste de 2<sup>ème</sup> adjoint) est élue avec onze voix, au premier tour de scrutin, Sébastien BOUSSAC (candidat au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint) est élu avec onze voix, au premier tour de scrutin.

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRE** : M. JM LADET (Maire) – Mme E. LABEAUME, MM. B. PLANTIER, Y. CAUSSE (titulaires) – MM. A. BELLOC. S. GUIRAL (suppléants).

.../...

## **DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERS ORGANISMES :**

Centre communal d'Action Sociale : MM. LADET JM. GUIRAL S. PUEL JM. Mmes LABEAUME. CROIZIER. NESPOULOUS L. (représentant des personnes âgées). Mme BLANQUET C. (représentante des associations familiales). Les représentants des associations d'insertion et des personnes handicapées, désignés, restent à confirmer.

SIEDA (syndicat d'électrification départemental) : MM. PLANTIER Bernard et BELLOC Alain.

SIAEP VASO (syndicat d'alimentation en eau potable vallées Serre et Olt) :  
Mme ANDRE Audrey, M. BELLOC Alain (titulaires) - M. J.M. PUEL (suppléant)

CCLS (communauté de communes Lot et Serre) : Mme E. LABEAUME, MM. JM LADET, S. GUIRAL, S. BOUSSAC

PNRGC (Parc régional Grands Causses) : M. JM LADET

SIHVL (syndicat interc. Hte Vallée du Lot) : M. B. PLANTIER (titulaire) – M. JM PUEL (suppléant)

EADP (Est Aveyron Développement Promotion) : Mmes A. ANDRE. A. VISIER

ANEM (Association Elus de la Montagne) : M. JM LADET

SIAHVA (syndicat aménagt hautes vallées Aveyron) : MM. B. PLANTIER. S. BOUSSAC (titulaires). Mme A. ANDRE (supp

SM A75 (syndicat mixte A.75) : M. Y. CAUSSE

ASOI (association Serre Olt Initiative) : Mme E. LABEAUME. M. Y. CAUSSE

OT St Geniez/Campagnac (office tourisme) : Mmes A. VISIER. A. ANDRE

## **Et COMMISSIONS COMMUNALES :**

### COMMISSION ECONOMIE/FINANCES/TOURISME/DEVELOPPEMENT :

JM LADET. Mmes L. CROIZIER. A. ANDRE. MM. S. GUIRAL. A. BELLOC. Y. CAUSSE. S. BOUSSAC

### COMMISSION URBANISME/ESPACE/TRAVAUX :

JM LADET. Mmes E. LABEAUME. A. VISIER. A. ANDRE. MM. S. GUIRAL. A. BELLOC. S. BOUSSAC. Y. CAUSSE. M. MAJOREL. L. NESPOULOUS. JC SEGUIN

### COMMISSION CULTURE/VIE ASSOCIATIVE :

JM LADET. Mmes A. VISIER. C. BLANQUET. MH LE BAUX.F. ALBERT. P. ASTRUC. M. BOUCHARDY. C. ARTUSO. MM. S. GUIRAL. B. PLANTIER. S. BOUSSAC. PM BLANQUET. C. LE BAUX. S. LAMIC. JP SOLIGNAC. D. NEGRE. R. JOYES.

### COMMISSION AFFAIRES AGRICOLES :

Mmes A. ANDRE. A. VISIER.M. A. BELLOC.

COMMISSION ECOLE : JM. LADET. Mmes E. LABEAUME. A. VISIER. A. ANDRE. M. S. BOUSSAC

CONSEIL DES SAGES : MM. JM PUEL. B. PLANTIER

.../....

CONSEIL DES JEUNES : Mme A. VISIER. M. S. BOUSSAC

CORRESPONDANT DEFENSE/SECURITE ROUTIERE : JM PUEL

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS :

Commissaires titulaires : Alain BELLOC

Marc MAJOREL

Daniel NEGRE

Jean-Pierre RODIER

Propriétaire de bois : Gilles CROUZET

Domicilié Hors commune : Jacqueline CASTELBOU Lapanouse de S.

Suppléant : Georges BONNIN

Laurence CROIZIER

Thierry BOUCHARDY

Michel CAVALIER

Christian GENIEYS

Louis CONSTANS La Fagette

D'autre part, pour une meilleure administration communale et selon les dispositions du CGCT (art.L2122.22) le conseil municipal donne toutes délégations prévues au CGCT à JM LADET Maire et notamment celle d'ester en justice, pour la durée du présent mandat.

TRAVAUX DIVERS :

Il est fait un bref rappel des travaux prévus et validés sur la commune dans le cadre du **programme de voirie 2014** de la Communauté des communes ainsi que des résultats des divers comptes administratifs 2013 votés par le dernier conseil municipal que l'on retrouvera aux budgets primitifs 2014.

JM LADET rappelle que le **Lotissement LE DEVEZ** a été réalisé sur les fonds propres de la commune sans recours à l'emprunt d'où le déficit d'investissement constaté et qu'à ce jour deux lots sont en cours de vente.

Les travaux de **l'ADMR** se terminent, le raccordement au réseau électrique sera réalisé le 15 avril prochain.

La communauté des communes sera sollicitée pour réactiver le dossier de la réhabilitation de la **SALLE DES FETES**, le Conseil Général ayant attribué une subvention pour cette réalisation.

Du gravier sera posé dans le **cimetière de CANAC** et une réunion avec le personnel technique est programmée semaine 14.

Enfin, la **plantation du MAI des conseillers** aura lieu le samedi 19 AVRIL 2014.